

Objectifs triennaux

2011 -2014

de l'Équipe de direction
de l'Université de Moncton
Année universitaire
2011-2012

Présentés au Conseil
des gouverneurs
Septembre 2011



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Table des matières

	page
Introduction	
L'Université de Moncton : pôle d'excellence pour les générations futures	2
Présentation des thèmes	
Thème 1 : Réussite universitaire : grande énergie au rendez-vous	3
Thème 2 : Population étudiante : jeunesse dans le feu de l'action	6
Thème 3 : Formation et recherche : vers de nouveaux besoins	9
Thème 4 : Relations universitaires : collaboration, fierté et appartenance	11
Thème 5 : Administration universitaire et gestion institutionnelle : vers un changement, une nouvelle dynamique	13
Conclusion	
L'Université de Moncton : université de demain	15
Annexe I :	
Bilan des objectifs triennaux de l'Équipe de direction 2008-2011	16
Annexe II :	
Objectifs triennaux de l'Équipe de direction 2011-2014 (année universitaire 2011-2012)	18
Annexe III :	
Travaux réalisés en 2010-2011 dans le cadre des objectifs triennaux (2010-2013) de l'Équipe de direction	22



Introduction

L'Université de Moncton : pôle d'excellence pour les générations futures

Internet, classes médiatisées, tableaux électroniques, campus numériques, cellulaires, voilà les mots clefs du vocabulaire de base des étudiantes et des étudiants qui fréquentent l'Université de Moncton, bref, l'univers de la génération Y, la génération du Net.

Depuis quinze ans, le monde universitaire est envahi par le monde virtuel. Ce dernier l'a transformé sur tous les plans : informations en ligne, inscriptions en ligne, paiements en ligne, formations en ligne, conférences en ligne, banques de recherche en ligne, bref, tout semble être en ligne, à la portée des étudiantes et des étudiants qui se retrouvent devant un ordinateur portable dans un espace sans fil.

Aujourd'hui, dans nos classes traditionnelles, nous accueillons des étudiantes et des étudiants qui sont très habiles à manipuler les banques d'information électroniques, les médias sociaux et le cyberspace. Elles et ils maîtrisent intuitivement l'électronique portable.

Cette nouvelle réalité ne surprend pas. Toutefois, elle force l'Université de Moncton, comme toutes les universités du monde, à renouveler ses moyens, à repenser ses méthodes, à réexaminer ses façons de faire. Elle a donné un élan nouveau qui a, du coup, transformé l'expérience universitaire.

L'Université de Moncton, ancrée solidement dans trois grandes communautés acadiennes et francophones au Nouveau-Brunswick, tire-t-elle son épingle du jeu devant ce phénomène mondial ? Est-elle demeurée traditionnelle dans sa façon de faire ? Est-elle suffisamment virtuelle ?

L'Université de Moncton doit faire face à sa réalité d'aujourd'hui tout en demeurant fidèle à sa mission traditionnelle. Comment relève-t-elle le défi ? Au Campus d'Edmundston, on peut parler d'un cas de réussite, car dès les premiers pas dans les édifices, on respire l'ambiance virtuelle partout. Au Campus de Moncton, on se doit de mentionner les méthodes d'enseignement à distance utilisées au Centre de formation médicale qui sont non conventionnelles, virtuelles, et solides à la fois. Et enfin, que dire du groupe de chercheuses et de chercheurs en gestion de l'information au Campus de Shippagan qui sont à la fine pointe de leur science et dont l'enthousiasme est contagieux.

Dans la société canadienne, cette société maintenant axée sur les connaissances et le savoir, l'Université de Moncton doit demeurer pertinente, compétitive et unique. Elle doit s'inscrire dans ces virages technologiques sans perdre de vue sa mission première.

Dans ses objectifs triennaux 2008-2011, l'Équipe de direction avait identifié quatre thèmes et dix-sept objectifs. Les thèmes étaient les suivants : 1) la population étudiante; 2) l'environnement universitaire; 3) les relations universitaires; 4) l'administration universitaire et la gestion institutionnelle. Un bilan des résultats obtenus est présenté à l'annexe I. L'Équipe de direction constate une belle progression dans l'atteinte des objectifs triennaux et note que plusieurs d'entre eux ont été atteints plus tôt que prévu. Pour les années 2011-2014, l'Université de Moncton continuera de construire son avenir en mettant l'accent sur les thèmes suivants :

- ★ *Réussite universitaire: grande énergie au rendez-vous*
- ★ *Population étudiante : jeunesse dans le feu de l'action*
- ★ *Formation et recherche : vers de nouveaux besoins*
- ★ *Relations universitaires : collaboration, fierté et appartenance*
- ★ *Administration universitaire et gestion institutionnelle : vers un changement, une nouvelle dynamique*



Présentation des thèmes

Véritable fleuron de l'Université de Moncton, l'appui à la réussite dans les études universitaires est devenu l'image de marque de notre Institution. Marquant d'une empreinte innovatrice les destinées de nos étudiantes et de nos étudiants, la philosophie même des programmes d'appui à la réussite a trouvé sa résonance au sein de toutes les activités liées aux formations et aux services offerts aux étudiantes et aux étudiants.

Imprégnés de cette philosophie, les trois campus de l'Université de Moncton, fiers et forts, reconnaissent l'importance de promouvoir la réussite sur tous les fronts, dans tous les thèmes. Réussite de nos étudiantes et de nos étudiants, réussite dans l'offre de nos programmes, réussite dans nos relations universitaires, réussite dans la gestion des affaires, cette énergie positive s'exprime dans toutes les activités menant au développement de l'Université.

Thème 1

Réussite universitaire : grande énergie au rendez-vous

« La réussite des étudiantes et des étudiants demeure la clef maîtresse du succès et de la prospérité de l'Université, voire des communautés francophones de la province. »

*Objectifs triennaux 2009-2012
Équipe de direction*

Les affaires étudiantes et internationales : nouveau vice-rectorat

Le nouveau vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales sera le bureau phare autour duquel s'épanouira l'ensemble des activités liées à l'expérience universitaire des étudiantes et des étudiants. Véritable pôle d'excellence, il saura faire le pont entre les activités du recrutement, les admissions, les services aux étudiantes et aux étudiants, la mobilité étudiante, la réussite et les sports afin que les étudiantes et les étudiants reçoivent le meilleur encadrement possible sur le continuum de leur expérience universitaire.

La jeunesse francophone et acadienne poursuit ses études universitaires pour diverses raisons, comme celles liées à l'épanouissement de soi et à une meilleure intégration dans le milieu du travail. Pour assurer le succès du corps étudiantin, à l'Université de Moncton, une grande attention sera portée aux étudiantes et aux étudiants dès leur arrivée au campus.

Les étudiantes et les étudiants pourront participer à des journées d'accueil, des ateliers, des visites guidées et des rencontres de tous genres pour favoriser l'adaptation et l'intégration dans leur nouvel environnement. Elles et ils deviendront membres de leur association étudiante respective, soit la **FÉÉCUM**, l'**AÉUMCS** ou l'**AGÉÉUMCE**¹. En outre, dans le but de solidifier ce nouveau pôle d'excellence au cours des prochaines années, la programmation des activités sera examinée dans le but de réaligner les complémentarités entre les programmes d'études, les services aux étudiantes et aux étudiants et la participation des corps professoraux.

L'Équipe de direction a identifié l'objectif suivant :

- ★ *Offrir aux étudiantes et aux étudiants de l'Université un encadrement inégalé sur le continuum de leur expérience universitaire.*

¹ **FÉÉCUM** : Fédération des étudiantes et des étudiants de l'Université de Moncton;

AÉUMCS : Association étudiante de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan;

AGÉÉUMCE : Association générale des étudiantes et des étudiants de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston.



Le Programme d'appui à la réussite

Le *Programme d'appui à la réussite des études* a été lancé en 2007 afin d'offrir plusieurs services aux étudiantes et aux étudiants tels le mentorat, le tutorat, le service d'aide relative aux méthodes d'étude et autres. De nombreuses stratégies sont élaborées dans le *Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite 2011-2014* dans le but de concerter les efforts pour mieux satisfaire aux besoins des étudiantes et des étudiants et assurer un excellent encadrement tout au long du parcours universitaire.

Les activités d'appui à l'apprentissage sont l'élément essentiel du Programme. Nous notons que l'encadrement individuel, portant sur les divers volets des méthodes d'étude, est offert dans les trois campus. De plus, des ateliers offerts dans les cours obligatoires de première année sont des plus efficaces pour outiller les étudiantes et les étudiants par rapport à leurs techniques d'étude, et afin de créer des environnements propices à l'apprentissage, les trois campus ont rénové des espaces d'étude : bibliothèque entièrement rénovée au Campus d'Edmundston, carrefour de l'apprentissage au Campus de Shippagan, élaboration d'un concept de carrefour de l'apprentissage à la Bibliothèque Champlain au Campus de Moncton. L'offre de services d'appui se poursuivra au cours de l'année 2011-2012.

Les résultats du Programme d'appui à la réussite ont dépassé les attentes. En 2006, l'Université de Moncton affichait un taux de rétention de 86,5 % pour tous les cycles d'études confondus. En 2009-2010, le taux de rétention global s'établissait à 88,9 %, soit le taux le plus élevé des treize dernières années à l'Université de Moncton. L'Équipe de direction souhaite que l'on augmente ce taux, d'ici 2012, à 89,5 % en consolidant les activités d'appui dans toutes les unités académiques. Le tableau 1 présente les taux de rétention obtenus entre 2007 et 2010.

Tableau 1

Comparaison du taux de rétention de la cohorte pour la période de 2007 à 2010

COMPARAISON DES TAUX DE RÉTENTION			
Année universitaire	2007-2008	2008-2009	2009-2010
1 ^{re} année	76,4 %	82,7 %	81,0 %
2 ^e année et plus	90,2 %	90,5 %	91,1 %
Total	87,1 %	88,8 %	88,9 %

Sources : *Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2010-2013*;
Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2011-2014.

Le *Programme d'appui à la réussite* facilite l'adaptation et l'intégration des étudiantes et des étudiants à la vie universitaire. Que ce soit sur les plans personnel, social, professionnel ou communautaire, le Programme nourrit l'engagement et le sentiment d'appartenance des étudiantes et des étudiants à leur milieu universitaire. La culture de la réussite doit continuer de s'étendre dans le domaine de la pédagogie. À l'aide de colloques annuels, de collaborations avec le Service d'animation et de soutien à l'enseignement, de formations d'appoint, de conférences et de tables rondes, l'Équipe de direction souhaite développer des espaces où la réussite prend tout son sens.

Les objectifs retenus sont les suivants :

- ★ Assurer le développement et la pérennité des services liés à la culture de la réussite.
- ★ Innover dans le domaine de la pédagogie universitaire afin de mettre sur pied des stratégies d'enrichissement et créer un environnement pédagogique qui favorise la culture de la réussite.



La montée des programmes de mobilité

Chaque année, bon nombre d'étudiantes et d'étudiants vivent des expériences stimulantes et enrichissantes en participant à des projets de mobilité étudiante. Le nouveau bureau du vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales souhaite préciser une stratégie de la mobilité étudiante dans le but de valoriser cette expérience. Au cours des trois prochaines années, on procédera à l'identification d'au moins dix programmes de premier cycle dans lesquels le programme de mobilité pourra facilement prendre son essor et devenir une valeur ajoutée aux études universitaires. Une campagne de promotion sera lancée dans les trois campus et le nombre de bourses de mobilité sera révisé à la hausse dans le but d'offrir cette expérience aux étudiantes et aux étudiants.

L'objectif suivant a été retenu :

- ★ *Préciser une stratégie de la mobilité étudiante dans le but de valoriser davantage cette expérience d'enrichissement de la formation universitaire.*



Thème 2

Population étudiante : jeunesse dans le feu de l'action

« La participation générale aux études universitaires dans les Maritimes est supérieure à la participation moyenne à l'échelle canadienne et ce, depuis au moins deux décennies. »

Commission de l'enseignement supérieur
des Provinces maritimes 2009

Le recrutement : un défi, un enjeu

L'énergie de la jeunesse est déjà palpable lorsque vient le temps des activités de recrutement dans les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick. Dès la 9^e année, les élèves apprennent à apprécier le milieu universitaire par le biais des activités de portes ouvertes, de journées-carrières, de concours de mathématiques, de nombreux camps d'été culturels, sportifs et musicaux. Rapidement vient s'ajouter, à ces premières expériences, le réflexe d'obtenir des informations émanant du site Web de l'Université et des médias sociaux. Le tout doit être accessible, stimulant et accueillant, et fait partie de ce que l'on pourrait appeler le cyber-recrutement.

Les générations futures ont des attentes importantes. Les études universitaires sont perçues comme étant un investissement en temps et en argent. Les jeunes d'aujourd'hui, issus du bassin traditionnel de recrutement, sont plus mobiles que jamais auparavant. Les autres universités leur sont plus accessibles. En prenant note de ces constats, l'Université doit fournir des efforts stratégiques pour atteindre, voire dépasser ses objectifs par rapport au recrutement. L'Équipe de direction considère qu'elle doit porter une attention très ciblée au groupe d'âge composé surtout des membres de la génération Y.

Mais pourquoi le recrutement des étudiantes et des étudiants est-il un défi réel pour l'Université de Moncton ? Pour répondre à cette question, il y a lieu d'examiner les tendances liées à la population âgée de 15 à 19 ans au Nouveau-Brunswick. Selon les projections de Statistique Canada, d'ici quinze ans, on anticipe un affaissement graduel de ce groupe d'âge². Cette statistique est importante surtout lorsqu'on considère que 82 % des diplômées et des diplômés dans les Provinces maritimes ont entre 19 et 24 ans lors de l'obtention d'un premier diplôme universitaire³. Dans ce groupe d'âge, on compte aujourd'hui environ 44 500 personnes au Nouveau-Brunswick. En 2025, on estime que cette population sera d'environ 34 900 personnes, soit une diminution de 9 600. Ce phénomène aura une incidence certaine sur le recrutement traditionnel. Les stratégies de recrutement devront être robustes et performantes. Afin de faire face à ce phénomène démographique, l'équipe de recrutement se donne comme objectif de maintenir le cap de 5000 inscriptions par année, objectif qu'elle a atteint aux cours des cinq dernières années.

Le tableau 2 présente les données liées à l'effectif étudiant entre 2006 et 2011.

Tableau 2

Comparaison des taux de rétention

Effectif étudiant	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Temps plein	5106	5133	5029	5088	5063
Temps partiel	740	814	812	823	818
Total	5846	5947	5841	5911	5881

Sources : Statistiques préparées par le Registrariat en septembre de chaque année, après la date d'abandon des cours, et par l'Éducation permanente.

² Statistique Canada (Tableau CANSIM 052-0004)

³ Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes.

Deux ans plus tard : un sondage auprès des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2007. Janvier 2011.



Les grands marchés ciblés

Le phénomène lié au contexte démographique du Nouveau-Brunswick pourrait devenir un enjeu clef dans les prochaines années en raison de son incidence directe sur les finances de l'Université. On ne peut contourner le fait que les droits de scolarité contribuent aux revenus de l'Université de Moncton et que, par conséquent, le nombre d'étudiantes et d'étudiants recrutés est important.

Les stratégies de recrutement visent plusieurs marchés. Les marchés sont les suivants : les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick, l'international, l'immersion, les collèges francophones et la population adulte.

> **Le bassin traditionnel**

Est-ce que les stratégies de recrutement fonctionnent ? L'Équipe de direction note que depuis 2006, le taux moyen de pénétration de l'Université de Moncton chez les diplômées et les diplômés des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick s'établit à 30,6 %. Afin de souligner l'importance de cette statistique, notons que dans une enquête effectuée auprès des jeunes de 18 à 24 ans du Nouveau-Brunswick, seulement 19 % d'entre eux fréquentaient une université du Nouveau-Brunswick⁴. Force est de constater que l'équipe de recrutement fait belle figure. Au cours de la prochaine année, l'Équipe de direction souhaite maintenir le taux de pénétration à au moins 30 %. De plus, elle souhaite accroître la participation des groupes sous-représentés tels les Autochtones, les étudiantes et les étudiants ayant un handicap, celles et ceux issus de familles à faible revenu et celles et ceux qui sont de première génération, c'est-à-dire dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires.

Le tableau 3 ci-dessous présente les données et les résultats depuis 2006.

Tableau 3

Historique du taux de pénétration de l'Université de Moncton chez les diplômées et les diplômés des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick depuis 2006

Année scolaire se terminant en :	Élèves inscrits en 12 ^e année	Inscrits à l'UdeM en septembre	Taux de pénétration à l'UdeM
Juin 2006	2 811	819	29,1 %
Juin 2007	2 599	831	32,0 %
Juin 2008	2 611	808	31,0 %
Juin 2009	2 658	800	30,1 %
Juin 2010	2 527	782	30,9 %

Taux de pénétration moyen depuis 2006 : 30,6 %

Sources : Direction des politiques et de la planification du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick et statistiques préparées par le Registrariat au mois de septembre de chaque année après les dates d'abandon des cours.

L'Équipe de direction a identifié l'objectif suivant :

- ★ *Maintenir le taux de pénétration de notre clientèle étudiante venant des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick à au moins 30 %.*

> **Le bassin international**

Le bassin du recrutement international s'avère fort intéressant. Puisque le défi du recrutement sera relevé, en partie, en passant par l'international, plusieurs stratégies ont été mises sur pied et ont porté fruit au fil des ans. Les collaborations avec les nouveaux marchés tels ceux de l'Algérie, de l'Égypte et du Liban se développent progressivement. Les collaborations avec le Secrétariat de la croissance démographique du Nouveau-Brunswick, la création de centres d'accueil au Campus d'Edmundston et au Campus de Shippagan ainsi que la mise sur pied d'un groupe-conseil établissent une base d'action à long terme.

⁴ Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes. Tendances. Juin 2009.



Le tableau 4 présente l'historique des nouvelles admissions depuis cinq ans.

Tableau 4

Historique des nouvelles admissions en provenance de l'international, incluant les nouvelles admissions aux sessions d'automne et d'hiver, entre 2006 et 2011

	2007	2008	2009	2010	2011
Septembre	110	157	144	192	162
Janvier	90	85	109	99	114
Total	200	242	253	291	276

Source : Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2011-2014

L'Équipe de direction s'est fixé l'objectif suivant :

- ★ *Augmenter de 15 % le nombre des étudiantes et des étudiants internationaux d'ici 2014.*

> **Les bassins de l'immersion et du collège communautaire**

Plusieurs stratégies de recrutement ont été développées afin de cibler diverses clientèles qui ont un potentiel de croissance intéressant. Afin d'attirer les étudiantes et les étudiants des classes d'immersion, l'Équipe de direction souhaite inventorier les programmes les plus fréquentés et développer des stratégies de recrutement plus ciblées sur ceux-ci dans le but d'augmenter les inscriptions. Afin d'attirer les étudiantes et les étudiants venant des collèges communautaires francophones, l'Équipe de direction repérera les disciplines dans lesquelles des collaborations pourraient être développées et déterminera les passerelles entre les CCNB et l'Université qui se prêtent davantage à la reconnaissance des acquis. Des objectifs numériques ont été établis pour les étudiantes et les étudiants venant de l'immersion et des collèges communautaires.

Les objectifs retenus sont les suivants :

- ★ *Atteindre un taux d'inscription de 3,5 % des effectifs étudiants pour les étudiantes et les étudiants des classes d'immersion venant des milieux scolaires anglophones d'ici 2014.*
- ★ *Atteindre un taux d'inscription de 3 % des effectifs étudiants pour les étudiantes et les étudiants venant du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick d'ici 2014.*

> **Le bassin de la population adulte**

Les stratégies de recrutement pour les étudiantes et les étudiants à temps partiel diffèrent considérablement de celles qui s'appliquent au bassin traditionnel. Pour la population adulte, l'Éducation permanente renforcera sa présence sur le terrain par le biais des technologies de l'information et de la communication. Des réussites importantes ont été notées relativement au programme de Maîtrise en administration des affaires offert à temps partiel en ligne et aux cours de français langue seconde. La médiatisation et la revitalisation des programmes de certificats se poursuivront en 2011-2012. Plusieurs programmes ont déjà été repérés, tels que le certificat de marketing, le programme en gestion des services financiers, le certificat en finance et le certificat en gestion des ressources humaines.

Notons que dans les trois campus, l'Éducation permanente compte 5232 inscriptions à temps partiel pour l'année 2010-2011, soit 297 inscriptions de plus qu'en 2009-2010.

L'objectif suivant a été retenu :

- ★ *Que le nombre d'inscriptions ETP à l'Éducation permanente atteigne 970 d'ici 2014 comme le prévoit le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2011-2014.*



Thème 3

Formation et recherche : vers de nouveaux besoins

« L'Université de Moncton aspire à devenir la meilleure parmi les universités généralistes de taille comparable de la Francophonie. Ses diplômées et diplômés joueront un rôle de chefs de file dans leur société. »

Vision de l'Université de Moncton

L'Université de Moncton compte 14 facultés et écoles et offre environ 170 programmes d'études (programmes courts, certificats, diplômes, baccalauréats, maîtrises et doctorats), dont 52 au deuxième cycle et 6 au troisième cycle, à une population étudiante de 5063 étudiantes et étudiants à temps plein. Devant l'évolution du nombre de programmes au fil des ans et les tendances démographiques à la baisse, le Sénat académique a lancé, en 2009, un exercice fort important portant sur les programmes offerts et leur viabilité.

Les programmes offerts et leur viabilité

Le 29 octobre 2010, le Comité *ad hoc* du Sénat académique sur la viabilité des programmes et leur impact sur l'avenir de l'Université de Moncton déposait son rapport final⁵. Véritable feuille de route et toile de fond à la fois, le rapport offre des pistes de solutions afin que l'Université puisse se positionner pour assurer sa mission, son développement et sa pérennité dans des contextes économiques, démographiques et concurrentiels difficiles.

Parmi les recommandations adoptées, nous retrouvons celle qui prévoit la mise sur pied d'un comité *ad hoc* chargé de réviser les programmes d'études de l'Université de Moncton dont le nombre de diplômées et de diplômés est faible. Le comité devra formuler une ou des recommandations sur leur viabilité en tant que programme d'études. De plus, le Comité des programmes du Sénat académique a reçu le mandat de dégager des principes de qualité en tenant compte de la spécificité des programmes et de l'effet de la recherche sur la formation des étudiantes et des étudiants.

Dans le rapport final, plusieurs défis ont été inventoriés, dont les défis fonctionnels, les défis relatifs aux ressources et les défis qui ont trait à la programmation. Force nous est aussi de constater que plusieurs programmes ont un faible taux de diplomation sur une base récurrente.

Au cours de l'année 2011-2012, l'Équipe de direction fera le point sur les travaux découlant des recommandations adoptées.

L'objectif suivant a été retenu :

- ★ Identifier les défis particuliers de l'offre de nombreux programmes pour une clientèle estudiantine en décroissance.

⁵ Rapport du Comité *ad hoc* du Sénat académique sur la viabilité des programmes et son impact sur l'avenir de l'Université de Moncton. Adopté au Sénat académique de l'Université de Moncton le 29 octobre 2010.



Les nouvelles initiatives

Le plan d'action⁶ du gouvernement provincial portant sur la transformation de l'éducation postsecondaire continue de contribuer positivement à l'élaboration de nouvelles initiatives. Parmi celles-ci, le développement de programmes appliqués permettra le renforcement d'une collaboration fructueuse entre l'Université de Moncton et les collèges communautaires francophones du Nouveau-Brunswick. À ce titre, quelques programmes, ayant un potentiel intéressant, ont été recensés notamment ceux dans les domaines de la biotechnologie, des sciences policières, de la formation à l'enseignement des métiers et de la gestion. De plus, des initiatives ont été prises dans les domaines de la technologie et de la gestion de l'information pour assurer des passerelles entre les programmes de l'Université de Moncton et ceux des collèges communautaires.

L'objectif retenu est le suivant :

- ★ *Mettre sur pied des programmes innovateurs et des programmes appliqués (programmes articulés) dans le cadre d'un rapprochement entre les collèges communautaires et l'Université de Moncton.*

La reconfiguration des programmes

Le grand projet de la reconfiguration des programmes se poursuivra au cours de la prochaine année. Trente-quatre programmes reconfigurés ont été adoptés au Sénat académique, soit 39 % des programmes cernés, et le travail se poursuit dans les facultés et les écoles. La reconfiguration des programmes permettra à l'Université d'offrir aux étudiantes et aux étudiants une formation fondamentale et une formation générale solides tout en respectant les normes universitaires et les normes d'agrément. Les travaux se poursuivront au cours de l'année 2011-2012 afin qu'ils soient terminés au cours de l'année 2012.

L'objectif retenu est le suivant :

- ★ *Assurer la mise en œuvre de la reconfiguration des programmes conformément au rapport adopté par le Sénat académique en mai 2007.*

La recherche universitaire

Il y a dix ans, en 2001, le Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université de Moncton avait dégagé plusieurs axes de développement dans le domaine de la recherche, parmi lesquels on retrouve la santé, les études acadiennes et les études des milieux minoritaires, ainsi que l'environnement. S'ajoutent à ces axes deux créneaux, celui des Technologies de l'information et de la communication et celui de l'Optique et des matériaux de pointe. Au fil des ans, ces pôles se sont développés. L'Université entend relancer, à l'aide d'une stratégie institutionnelle de recherche et d'un plan de travail ambitieux, le développement de ces axes afin de développer une culture de recherche dynamique.

L'Université de Moncton a comme objectif de se classer au 4^e rang parmi les membres de l'AUA en termes de subventions de recherche en provenance des agences subventionnaires. La Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) a déterminé plusieurs pistes d'action afin d'atteindre cet objectif. Elle compte participer aux activités du Conseil du Nouveau-Brunswick sur les études des deuxième et troisième cycles, encourager le regroupement des chercheuses et des chercheurs afin d'augmenter la capacité d'obtention de financement et élaborer une stratégie d'appui financier aux projets de recherche exigeant une contrepartie financière.

Par ailleurs, le développement de pôles d'excellence ne saurait se faire sans l'apport des études supérieures. Dans cette optique, un nouveau programme de Doctorat ès sciences appliquées sera créé pour appuyer la recherche. De plus, on procédera à un examen des programmes existants afin de dégager ceux qui ont un potentiel intéressant en termes de recrutement. Et enfin, on procédera à l'étude de la création d'un programme de bourses automatiques d'un montant équivalent aux droits de scolarité des étudiantes et des étudiants inscrits à un programme de troisième cycle.

Les objectifs retenus sont les suivants :

- ★ *Le pourcentage d'inscription aux cycles supérieurs atteindra un minimum de 12 % des effectifs étudiants d'ici 2014 au Campus de Moncton, le seul habilité à offrir des programmes de cycles supérieurs.*
- ★ *L'Université de Moncton atteindra le quatrième rang parmi les universités membres de l'AUA en termes de subventions de recherche en provenance des agences subventionnaires.*

⁶ *Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire. Juin 2008.*



Thème 4

Relations universitaires : collaboration, fierté et appartenance

« Au cœur de la communauté – La communauté à cœur. Cette notion résume bien le rôle de notre université. »

Rapport annuel de l'UdeM 2010

Véritable fil d'or dans la communauté francophone du Nouveau-Brunswick, toutes les activités relevant des relations universitaires se recoupent pour enrichir l'expérience universitaire des étudiantes et des étudiants, des professeurs et des professeurs et du personnel de l'Université. Cette force est considérable et contribue largement au sentiment d'appartenance et de fierté à l'égard de l'Université.

Relations gouvernementales

Le développement et le maintien de bonnes relations avec les différents paliers de gouvernement sont devenus indispensables pour assurer le plein épanouissement de l'Université. L'embauche de contractuels pour appuyer l'Université dans ses efforts de représentation au sein des différents paliers de gouvernement est devenue essentielle. Au cours de la prochaine année, plusieurs projets d'envergure seront à l'étude et nécessiteront de nombreuses rencontres avec les hauts fonctionnaires et les élus. Déjà, des pourparlers sont en cours dans le but d'établir des partenariats avec les gouvernements provincial et fédéral. Afin que ces projets puissent prendre leur envol, l'Université embauchera un ou des contractuels pour l'appuyer dans ses efforts de représentation. De plus, une nouvelle politique portant sur les relations gouvernementales sera élaborée et adoptée.

À cet effet, l'objectif suivant a été cerné :

★ *Doter l'Institution d'une capacité dans le domaine des relations gouvernementales.*

Culture d'appartenance et de fierté

L'Université de Moncton souhaite promouvoir une culture d'appartenance et de fierté chez ses étudiantes et ses étudiants ainsi que chez ses diplômées et ses diplômés. Cette culture est évidente chez les donatrices et les donateurs ainsi que chez les anciennes et les anciens de l'Université. Leur appui est indéfectible, solidaire, toujours présent. Au fil des ans, les relations entre les trois campus et les grandes régions francophones se sont resserrées.

Les **Anciens, Anciennes et Amis** de l'Université jouent un rôle clef dans le rayonnement et le développement des trois campus universitaires. L'*alma mater* de tout un chacun est devenue un pôle rassembleur où l'on tient à souligner les accomplissements, organiser des activités stimulantes, offrir des services spécialisés et consolider les réseaux. Il importe de resserrer les liens avec les diplômées et les diplômés afin que le sentiment d'appartenance demeure vif et sincère. Pour y arriver, l'Équipe de direction veillera à l'établissement d'une table de concertation des diplômées et des diplômés en collaboration avec les trois associations des anciennes, anciens et amis. De plus, elle consolidera les réseaux de communication par le biais de bulletins imprimés et virtuels, des médias et réseaux sociaux ainsi que de Facebook, Twitter et LinkedIn.

Le **19 juin 2013**, l'Université aura 50 ans ! À ce moment-là, elle comptera plus de 45 000 diplômées et diplômés. Devenue une véritable force à l'échelle provinciale, l'Université profitera de l'anniversaire de sa fondation pour célébrer ses réussites en organisant des activités et des célébrations, académiques et sociales, qui auront lieu tout au long de l'année 2012-2013. Dès le 19 juin 2012, la programmation sera lancée.



L'Université entamera des démarches pour examiner la faisabilité d'une **campagne majeure de financement** au cours de l'année 2013. À ce titre, dans le déploiement des efforts, un regard sera jeté sur les avantages d'organiser des levées de fonds sur une base continue plutôt que sur une base ponctuelle. La mise sur pied de cette campagne d'envergure fera appel aux ressources humaines du Développement universitaire ainsi qu'à d'autres services. L'objectif financier sera déterminé au cours de l'année 2012-2013.

L'objectif suivant a été cerné :

- ★ *Que l'Université renforce chez et ses diplômées et diplômés une culture d'appartenance et de fierté à l'égard de l'Institution afin qu'elles et ils puissent contribuer de façon optimale en tant que donatrices ou donateurs, ambassadrices ou ambassadeurs dans le cadre des campagnes de recrutement et de financement.*

Au tour des communications

Les communications ont toujours joué un rôle primordial dans l'épanouissement de l'Université. Communication avec la communauté universitaire, communication avec la communauté externe, publicité et promotion, site Web, médias sociaux, nous utiliserons tous les nouveaux moyens à notre disposition pour transmettre les informations. Toutefois, l'ampleur de la tâche nécessite que l'on se penche sur les meilleures pratiques dans ce secteur. Au cours de la prochaine année, les communications sur les trois campus seront examinées.

L'objectif suivant a été retenu :

- ★ *Ajuster les capacités et les moyens de communication de l'Université afin d'assurer son rayonnement.*



Thème 5

Administration universitaire et gestion institutionnelle : vers un changement, une nouvelle dynamique

« Il faut se rappeler que ce sont les personnels enseignants et administratifs de l'Université qui amèneront un changement positif ou qui, au contraire, le freineront. »

Carton (1983)

Viser l'excellence

Les institutions postsecondaires du Nouveau-Brunswick sont-elles vouées à l'excellence ou à la médiocrité ? Ont-elles atteint leur plein potentiel ou sont-elles porteuses d'avenir pour la jeunesse francophone canadienne ?

Aujourd'hui, forte de ses quarante-huit ans d'histoire, l'Université de Moncton est un cas de réussite éclatant. On ne peut faire que reconnaître son influence manifeste sur le développement de la province, de l'Acadie et de la francophonie canadienne.

L'Université de Moncton doit s'adapter continuellement aux défis qui se posent, créer un milieu de travail où les employés sont engagés, motivés, heureux et conjuguer tous les efforts pour assurer la santé financière de l'Institution. Pour ce faire, elle doit accepter au départ que la société évolue rapidement et que l'adaptation s'avère obligatoire.

Culture de changement, culture d'innovation

En 2007-2008, la province du Nouveau-Brunswick a élaboré un plan d'action fort important pour l'avenir de l'éducation postsecondaire. Le but était de transformer ce secteur et de créer des rapprochements entre les institutions pour améliorer l'offre de la formation et développer des pôles d'excellence en recherche. Il est devenu évident que le nouveau paysage des institutions universitaires et collégiales au Nouveau-Brunswick entraînera nécessairement un nouveau regard sur les pratiques administratives et la gestion institutionnelle.

Pour soutenir ce dynamisme et s'adapter aux changements constants, l'Université doit se mobiliser et prendre des mesures qui favorisent un environnement stimulant. C'est la concertation des efforts qui permettra de stimuler la création d'une nouvelle culture. En collaboration avec les doyennes et les doyens, l'Équipe de direction souhaite développer une plate-forme liée à la planification stratégique dans les facultés et à la vérification des objectifs.

De plus, l'Université doit se réorganiser de manière à donner aux gestionnaires les moyens d'agir dans le sens de ce nouvel élan. En conséquence, l'Équipe de direction estime que les décanats des campus et des facultés nécessitent une révision dans le but de permettre une gestion plus soutenue, voire plus entrepreneuriale chez les doyennes et les doyens. Pour y arriver, l'Université de Moncton examinera aussi les défis et les enjeux liés au recrutement des cadres académiques.



L'objectif suivant a été retenu :

- ★ *Réaligner les pratiques administratives dans le but de valoriser l'innovation et la culture entrepreneuriale dans les milieux clefs de l'Institution, notamment au niveau des décanats.*

Nouveau visage de l'Équipe de direction

L'année universitaire 2011-2012 sera une année de transition pour l'Équipe de direction de l'Université de Moncton. Après douze années à la barre de l'Université de Moncton, le recteur et vice-chancelier, Yvon Fontaine, terminera son mandat prolongé le 30 juin 2012. Son départ représente certes un changement fondamental pour l'Équipe de direction et l'Université. Par ailleurs, l'Équipe accueillera en son sein une nouvelle vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales ainsi qu'un nouveau vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines. Ces changements façonneront l'avenir de l'Université de Moncton.



Conclusion

L'Université de Moncton : université de demain

« L'Université de Moncton, c'est un milieu enrichissant où l'apprentissage se fait par la théorie et la pratique et où les possibilités de vivre des expériences enrichissantes sont offertes à toutes et à tous. »

Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier
Rapport annuel, 2009-2010

À l'aube de ses cinquante ans, l'Université de Moncton doit concentrer son énergie autour des pôles d'excellence de ses programmes du premier cycle et de la réussite de ses étudiantes et de ses étudiants. La création d'un nouveau bureau du vice-rectorat, la consolidation des programmes de réussite, la création de passerelles entre les programmes de l'Université et ceux des collèges communautaires ainsi que la solidification des stratégies de recrutement visant les jeunes âgés de 18 à 23 ans sont les fondements d'une université qui a le souci de mettre au cœur de sa mission la formation et le succès de ses étudiantes et de ses étudiants.

En tant qu'Institution, nous sommes interpellés. Les stratégies que nous élaborerons ensemble doivent permettre de façonner l'avenir et de mener nos étudiantes et nos étudiants vers des carrières fructueuses et remplies de réussites personnelles et professionnelles. Si l'Université de Moncton peut aujourd'hui définir son avenir, renouveler sa programmation, innover en recherche, c'est en raison des piliers solides sur lesquels elle appuie ses forces : ses étudiantes et ses étudiants, son corps professoral, son personnel, son histoire, sa langue, son expertise, son impact et sa réputation.

Compétitive dans ses axes de développement afin d'exceller dans les espaces canadiens, l'Université reconnaît la présence accrue des technologies dans le monde universitaire. En classe comme dans le domaine de la recherche, les nouveaux défis ne doivent pas freiner l'avancement. Il faut s'adapter aux virages de la route et consolider notre place comme joueur de premier plan dans les universités de taille comparables au Canada.

À tous les membres de la communauté universitaire, bonne année 2011-2012 !



Annexe I : Bilan des objectifs triennaux de l'Équipe de direction 2008-2011

Thème 1 : Population étudiante

	OBJECTIFS	RÉSULTATS OBTENUS
1.1	Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants internationaux atteigne 10 % des effectifs étudiants d'ici 2011 tel qu'énoncé dans le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011.	Objectif atteint. Le taux d'inscription obtenu est de 11,49 % pour l'année 2010-2011.
1.2	Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants des classes d'immersion provenant des milieux scolaires anglophones atteigne 5 % des effectifs étudiants d'ici 2011 tel qu'énoncé dans le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011.	Objectif a été reformulé à la baisse en 2011. Le nouveau taux visé est de 3,5 % de l'effectif total en 2014. Le taux d'inscription obtenu est de 1,7 % pour l'année 2010-2011.
1.3	Que le taux d'inscription actuel des étudiantes et des étudiants provenant du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick atteigne 3 % des effectifs étudiants d'ici 2011 tel qu'énoncé dans le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011.	Objectif atteint. Le taux d'inscription obtenu est de 5,1 % pour l'année 2010-2011.
1.4	Atteindre le taux de pénétration de notre clientèle étudiante en provenance des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick tel qu'énoncé dans le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011.	Objectif atteint. Le taux de pénétration pour l'année 2010-2011 est de 30,9 %.
1.5	Accroître de 20 % le taux d'inscription à l'Éducation permanente tel qu'énoncé dans le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011.	Objectif partiellement atteint. Le taux obtenu pour l'année 2010 est de 18 %.
1.6	Que le pourcentage d'inscription aux cycles supérieurs atteigne un minimum de 15 % des effectifs étudiants (ETP) d'ici 2013, soit 13 % d'ici 2011.	Objectif atteint au Campus de Moncton, le seul campus ayant l'habileté d'offrir des formations de cycles supérieurs.
1.7	Encourager la culture de la réussite des études universitaires afin d'augmenter de 86,5 % à 89,5 % le taux de rétention des étudiantes et des étudiants d'ici 2012 tel qu'élaboré dans le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011.	Objectif partiellement atteint. Le taux obtenu pour l'année 2009-2010 est de 88,9 %.
1.8	Innover dans le domaine de la pédagogie universitaire pour mettre sur pied des stratégies d'enrichissement et créer un environnement pédagogique qui s'arrime avec la culture de la réussite.	Objectif atteint.
1.9	Augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants participant aux projets de mobilité étudiante afin d'avoir un minimum de 100 étudiantes et étudiants par année dans le programme de mobilité.	Objectif atteint.



Thème 2 : Environnement universitaire

	OBJECTIFS	RÉSULTATS OBTENUS
2.1	Assurer la mise en œuvre de la reconfiguration des programmes conformément au rapport adopté au Sénat académique en mai 2007.	Partiellement atteint et en cours.
2.2	Implanter des programmes innovateurs et des programmes appliqués (programmes articulés) dans le contexte du projet de la reconfiguration des programmes et d'un rapprochement entre les collèges communautaires et les trois campus.	Partiellement atteint et en cours.
2.3	Que l'Université de Moncton atteigne le quatrième rang parmi les universités membres de l'AUA en termes de subventions de recherche en provenance des conseils subventionnaires tels le CRSH, le CRSNG, la FCI et les IRSC et qu'elle augmente le pourcentage des professeurs et des professeurs qui reçoivent des subventions des grands conseils.	En cours. L'Équipe de direction note une progression. Elle a atteint le 4 ^e rang pour le CRSH.

Thème 3 : Relations universitaires

	OBJECTIFS	RÉSULTATS OBTENUS
3.1	Doter l'Institution d'une capacité dans le domaine des relations gouvernementales.	Partiellement atteint et en cours.
3.2	Accroître la présence et la contribution de l'Université de Moncton auprès des communautés et contribuer à leur développement.	Cet objectif fait partie de la programmation régulière des relations universitaires. En cours.
3.3	Que l'Université développe une culture d'appartenance et de fierté de ses diplômées et de ses diplômés à l'égard de l'Institution afin qu'elles et ils puissent contribuer de façon optimale en tant que donatrices ou donateurs, ambassadrices ou ambassadeurs auprès des campagnes de recrutement et de financement.	Cet objectif fait partie de la programmation régulière des relations universitaires. En cours.

Thème 4 : Administration universitaire et gestion institutionnelle

	OBJECTIFS	RÉSULTATS OBTENUS
4.1	Réviser et adapter la structure de la direction de l'Université et de ses cadres administratifs et académiques ainsi que réviser et adapter leurs responsabilités et leurs attributions aux besoins futurs de l'Institution.	Cet objectif est reporté en 2012.
4.2	Réaligner les pratiques administratives dans le but de valoriser l'innovation et la culture entrepreneuriale dans les milieux clefs de l'Institution, notamment au niveau des décanats.	Travail amorcé en 2011.



Annexe II : Objectifs triennaux de l'Équipe de direction 2011-2014 (année universitaire 2011-2012)

Thème 1 : Réussite universitaire

OBJECTIF 1.1 : *Offrir aux étudiantes et aux étudiants de l'Université un encadrement inégalé sur le continuum de leur expérience universitaire.*

MOYEN D'ACTION

1.1.1 Réviser la programmation actuelle des Services aux étudiantes et aux étudiants afin de déterminer sa pertinence et, le cas échéant, réaligner les complémentarités entre les programmes, les services et les campus.

OBJECTIF 1.2 : *Assurer le développement et la pérennité des services liés à la culture de la réussite.*

MOYENS D'ACTION

1.2.1 Augmenter de 88,5 % à 89,5 % le taux de rétention des étudiantes et des étudiants d'ici 2012 en solidifiant les activités d'appui à la réussite dans toutes les unités académiques.

1.2.2 Consolider l'offre des services de tutorat et de mentorat pour les étudiantes et les étudiants.

1.2.3 Offrir des services améliorés en matière de vie professionnelle aux étudiantes et aux étudiants.

OBJECTIF 1.3 : *Innover dans le domaine de la pédagogie universitaire afin de mettre sur pied des stratégies d'enrichissement et créer un environnement pédagogique qui favorise la culture de la réussite.*

MOYENS D'ACTION

1.3.1 Augmenter le nombre de professeures et de professeurs qui participent au colloque annuel portant sur la réussite universitaire.

1.3.2 Donner au Service d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE) le mandat d'examiner, en collaboration avec les doyennes et les doyens, les moyens d'intégrer l'enseignement par compétences et les nouvelles technologies dans la pédagogie universitaire.

1.3.3 Assurer, par le biais d'une formation d'appoint, que les membres du corps professoral deviennent très habiles dans l'utilisation des outils technologiques afin de les intégrer dans leur enseignement.

1.3.4 Développer en collaboration avec les doyennes et les doyens un programme de conférences et de tables rondes portant sur les nouveaux thèmes en éducation postsecondaire, par exemple les médias sociaux et l'impact des différences culturelles dans le milieu universitaire.

OBJECTIF 1.4 : *Préciser une stratégie de la mobilité étudiante dans le but de valoriser davantage cette expérience d'enrichissement de la formation universitaire.*

MOYENS D'ACTION

1.4.1 Identifier au moins dix programmes de premier cycle dans lesquels le programme de mobilité étudiante pourrait facilement prendre son essor et devenir une valeur ajoutée aux études universitaires.

1.4.2 Augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants participant aux projets de mobilité étudiante afin d'avoir un minimum de 100 étudiantes et étudiants par année dans le programme de mobilité.

1.4.3 Poursuivre les activités de la campagne de promotion dans les trois campus afin d'encourager les étudiantes et les étudiants à vivre une expérience internationale.

1.4.4 Accroître le nombre de bourses de mobilité disponibles pour les étudiantes et les étudiants.



Thème 2 : Population étudiante

OBJECTIF 2.1 : *Augmenter de 15 % le nombre des étudiantes et des étudiants internationaux d'ici 2014.*

MOYENS D'ACTION

- 2.1.1 Assurer le suivi d'une démarche proactive de recrutement qui cible les nouveaux marchés, notamment l'Algérie, l'Égypte et le Liban.
- 2.1.2 Travailler en collaboration avec le Secrétariat de la croissance démographique du Nouveau-Brunswick afin de développer des programmes favorisant le recrutement des étudiantes et des étudiants internationaux.
- 2.1.3 Par l'entremise d'un groupe-conseil, étudier les meilleures pratiques des autres universités qui accueillent des étudiantes et des étudiants internationaux afin d'identifier les activités ayant une incidence significative sur leur qualité de vie et leur cheminement académique.

OBJECTIF 2.2 : *Atteindre un taux d'inscription de 3,5 % des effectifs étudiants pour les étudiantes et les étudiants des classes d'immersion venant des milieux scolaires anglophones d'ici 2014.*

MOYENS D'ACTION

- 2.2.1 Créer un programme conjoint avec la Mount Allison University d'ici 2012.
- 2.2.2 Par l'entremise d'un groupe-conseil, cerner les programmes les plus fréquentés par les étudiantes et les étudiants du Groupe-pont et présenter des recommandations pour attirer un plus grand nombre d'inscriptions.

OBJECTIF 2.3 : *Atteindre un taux d'inscription de 3 % des effectifs étudiants pour les étudiantes et des étudiants venant du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick d'ici 2014.*

MOYENS D'ACTION

- 2.3.1 Cerner les disciplines et les programmes appliqués (programmes articulés) dans lesquels des collaborations pourraient être développées et, le cas échéant, développer ces dernières.
- 2.3.2 Identifier des passerelles entre le CCNB et l'Université de Moncton relativement aux programmes universitaires qui se prêtent davantage à la reconnaissance des acquis.

OBJECTIF 2.4 : *Maintenir le taux de pénétration de notre clientèle étudiante venant des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick à au moins 30 %.*

MOYENS D'ACTION

- 2.4.1 Mettre en œuvre des stratégies et des activités qui permettront de maintenir le nombre d'admissions équivalent à un taux de pénétration d'environ 30 %.
- 2.4.2 Accroître la participation de groupes sous-représentés.
- 2.4.3 Développer une stratégie afin de recruter au moins deux des trois meilleurs élèves des écoles francophones du Nouveau-Brunswick.

OBJECTIF 2.5 : *Que le nombre d'inscriptions ETP à l'Éducation permanente atteigne 970 d'ici 2014, comme le prévoit le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2011-2014.*

MOYENS D'ACTION

- 2.5.1 Continuer la médiatisation des programmes de certificats et des programmes courts.
- 2.5.2 Revitaliser certains programmes d'études et identifier ceux offrant un plus grand potentiel d'inscriptions.



OBJECTIF 2.6 : *Le pourcentage d'inscription aux cycles supérieurs atteindra un minimum de 12 % des effectifs étudiants d'ici 2014 au Campus de Moncton, le seul habilité à offrir des programmes de cycles supérieurs.*

MOYENS D'ACTION

- 2.6.1 Examiner les programmes existants et identifier ceux qui ont un potentiel en termes de recrutement.
- 2.6.2 Créer une capacité en recrutement pour les étudiantes et les étudiants des deuxième et troisième cycles.
- 2.6.3 Assurer l'adéquation entre le développement de la recherche et le développement des cycles supérieurs.
- 2.6.4 Création d'un programme de Doctorat ès sciences appliquées.
- 2.6.5 Procéder à l'étude de la création d'un programme de bourses automatiques d'un montant équivalent aux droits de scolarité des étudiantes et des étudiants inscrits à un programme de troisième cycle.

Thème 3 : Formation et recherche

OBJECTIF 3.1 : *Assurer la mise en œuvre de la reconfiguration des programmes conformément au rapport adopté par le Sénat académique en mai 2007.*

MOYEN D'ACTION

- 3.1.1 Compléter d'ici 2012 la mise en œuvre du projet de la reconfiguration des programmes.

OBJECTIF 3.2 : *Mettre sur pied des programmes innovateurs et des programmes appliqués (programmes articulés) dans le cadre d'un rapprochement entre les collèges communautaires et l'Université de Moncton.*

MOYEN D'ACTION

- 3.2.1 Créer de nouveaux programmes susceptibles d'articulation entre l'Université de Moncton et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

OBJECTIF 3.3 : *Identifier les défis particuliers de l'offre de nombreux programmes pour une clientèle estudiantine en décroissance.*

MOYEN D'ACTION

- 3.3.1 Recevoir les travaux du Comité *ad hoc* sur la viabilité des programmes et son impact sur l'avenir de l'Université de Moncton et en assurer le suivi.

OBJECTIF 3.4 : *L'Université de Moncton atteindra le quatrième rang parmi les universités membres de l'AUA en termes de subventions de recherche en provenance des agences subventionnaires.*

MOYENS D'ACTION

- 3.4.1 Adopter une stratégie institutionnelle de recherche et un plan de travail qui tiennent compte des axes de développement privilégiés.
- 3.4.2 Participer aux activités du Conseil du Nouveau-Brunswick sur les études des deuxième et troisième cycles et la recherche.
- 3.4.3 Augmenter la capacité d'obtention de financement en encourageant le regroupement des chercheuses et des chercheurs et les collaborations avec des partenaires externes selon les créneaux de recherche identifiés.
- 3.4.4 Élaborer une stratégie d'appui financier aux projets de recherche exigeant une contrepartie financière.



Thème 4 : Relations universitaires

OBJECTIF 4.1 : *Doter l'Institution d'une capacité dans le domaine des relations gouvernementales.*

MOYENS D'ACTION

- 4.1.1 Embaucher des contractuels pour appuyer l'Université dans ses efforts de représentation auprès des différents paliers de gouvernement.
- 4.1.2 Solliciter auprès des élus municipaux, provinciaux et fédéraux des rencontres régulières afin de mieux faire connaître l'Université et ses défis ainsi que ses projets de développement.
- 4.1.3 Travailler en collaboration avec les réseaux gouvernementaux, le Service de placement de l'Université, et les secteurs des Anciennes et Anciens pour assurer le placement optimal des diplômées et des diplômés de l'Université.
- 4.1.4 Élaborer et adopter une nouvelle politique portant sur les relations gouvernementales.

OBJECTIF 4.2 : *Que l'Université renforce chez ses diplômées et ses diplômés une culture d'appartenance et de fierté à l'égard de l'Institution afin qu'elles et ils puissent contribuer de façon optimale en tant que donatrices ou donateurs, ambassadrices ou ambassadeurs dans le cadre des campagnes de recrutement et de financement.*

MOYENS D'ACTION

- 4.2.1 Établissement d'une table de concertation des diplômées et des diplômés en collaboration avec les trois associations des anciennes, anciens et amis.
- 4.2.2 Améliorer la communication avec les diplômées et les diplômés en augmentant la fréquence des activités et en les ciblant de façon stratégique afin d'en augmenter l'impact dans nos communautés francophones.
- 4.2.3 Assurer le suivi des activités courantes du secteur du Développement universitaire afin d'étudier la faisabilité d'une campagne majeure de financement en 2013.
- 4.2.4 Procéder à la création d'un comité organisateur qui veillera au développement d'une programmation dynamique entourant les activités du 50^e anniversaire de l'Université de Moncton, programmation qui sera lancée le 19 juin 2012.

OBJECTIF 4.3 : *Ajuster les capacités et les moyens de communication de l'Université afin d'assurer son rayonnement.*

MOYEN D'ACTION

- 4.3.1 Travailler en collaboration avec les services des communications afin d'examiner les meilleures pratiques dans ce secteur, notamment l'utilisation et l'impact des médias sociaux, l'utilisation du site Web et les relations avec les médias dans les trois campus.

Thème 5 : Administration universitaire et gestion institutionnelle

OBJECTIF 5.1 : *Réaligner les pratiques administratives dans le but de valoriser l'innovation et la culture entrepreneuriale dans les milieux clefs de l'Institution, notamment au niveau des décanats.*

MOYENS D'ACTION

- 5.1.1 Examiner les défis et les enjeux liés au recrutement des cadres académiques, notamment au niveau de la classification des postes et la rémunération de ceux-ci.
- 5.1.2 En collaboration avec les doyennes et les doyens, développer une plate-forme liée à la planification stratégique dans les facultés et la vérification de l'atteinte des objectifs facultaires.



Annexe III : Travaux réalisés en 2010-2011 dans le cadre des objectifs triennaux (2010-2013) de l'Équipe de direction

Thème 1 : Population étudiante

OBJECTIFS	MOYENS D'ACTION	RÉSULTATS
1.1 Que les étudiantes et les étudiants de l'Université reçoivent le meilleur encadrement possible sur le continuum de leur expérience universitaire.	1.1.1 Embaucher une vice-rectrice ou un vice-recteur aux affaires étudiantes et internationales qui saura faire le pont entre les activités du recrutement, du registrarat, des services aux étudiantes et aux étudiants, de la mobilité étudiante, de la réussite et des sports.	La nouvelle vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales a été embauchée et a commencé son mandat le 1 ^{er} juillet 2011.
	1.1.2 Réviser la programmation actuelle des Services aux étudiantes et aux étudiants afin de déterminer sa pertinence et, le cas échéant, aligner les programmes et les services.	Les Services aux étudiantes et aux étudiants ont été évalués par Renaud Thériault et Bernard Ouellette. Le rapport final a été déposé en juin 2011. Les conclusions sont positives notamment au sujet du programme d'appui à la réussite. Les recommandations seront acheminées à la nouvelle vice-rectrice.
1.2 Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants internationaux augmente de 1 % par année par rapport au taux de croissance de l'effectif étudiant d'ici 2013.	1.2.1 Assurer le suivi d'une démarche proactive de recrutement qui cible les deux ou trois nouveaux marchés, notamment l'Algérie, l'Égypte et le Liban.	Un représentant officiel a été recruté pour le Liban. L'Université participera aux premiers <i>Salon de l'éducation</i> qui auront lieu au Liban et en Égypte au cours de l'année 2011-2012.
	1.2.2 Travailler en collaboration avec le Secrétariat de la croissance démographique du Nouveau-Brunswick afin de développer des programmes favorisant le recrutement des étudiantes et des étudiants internationaux.	Le bureau du Secrétariat de la croissance démographique du N.-B. a été transféré au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail à la suite des élections provinciales. Aucune réunion n'a eu lieu depuis les élections provinciales 2010.
	1.2.3 Par l'entremise d'un groupe-conseil, étudier les meilleures pratiques des autres universités qui accueillent des étudiantes et des étudiants internationaux afin d'identifier les activités ayant une incidence significative sur leur qualité de vie.	Les Services aux étudiantes et aux étudiants examineront cet objectif en septembre 2011.
1.3 Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants des classes d'immersion venant des milieux scolaires anglophones atteigne 3 % des effectifs étudiants d'ici 2012.	1.3.1 Développer un fonds de bourses d'excellence pour les étudiantes et les étudiants venant de milieux scolaires anglophones d'ici septembre 2011.	Les premières bourses du Fonds de bourses de la ville de Moncton seront distribuées au cours de l'année 2011-2012.
	1.3.2 Créer un Club d'ambassadrices et d'ambassadeurs qui aura comme mandat de promouvoir l'Université de Moncton auprès de la clientèle étudiante venant de l'immersion.	Trois ambassadeurs et ambassadrices ont été recrutés pour prêter leur nom à une campagne de promotion à l'automne 2011.



Thème 1 : Population étudiante

OBJECTIFS	MOYENS D'ACTION	RÉSULTATS
<p>1.3 Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants des classes d'immersion venant des milieux scolaires anglophones atteigne 3 % des effectifs étudiants d'ici 2012.</p>	<p>1.3.3 Créer un programme conjoint avec la Mount Allison University d'ici 2011.</p>	<p>Le programme est en préparation au Département de science politique de l'UdeM et au Département d'administration publique à la Mount Allison University. Les pourparlers se poursuivent.</p>
	<p>1.3.4 Maintenir et promouvoir le service d'accueil et d'encadrement pour faciliter l'intégration des étudiantes et des étudiants des classes d'immersion à l'Université de Moncton.</p>	<p>Un service de mentorat a été offert aux 22 étudiantes et étudiants du Groupe-pont. Des services de tutorat ont été offerts dans les cours de formation langue seconde. On note une meilleure adaptation et intégration qu'en 2010.</p>
	<p>1.3.5 Par l'entremise d'un groupe-conseil, cerner les programmes les plus fréquentés par les étudiantes et les étudiants du Groupe-pont et présenter des recommandations pour attirer un plus grand nombre d'inscriptions.</p>	<p>Cet objectif est reporté en 2011-2012.</p>
<p>1.4 Que le taux d'inscription actuel des étudiantes et des étudiants venant du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick atteigne 3 % des effectifs étudiants d'ici 2012.</p>	<p>1.4.1 Cerner les disciplines et les programmes appliqués (programmes articulés) dans lesquels des collaborations pourraient être développées et, le cas échéant, développer ces dernières.</p>	<p>À l'UMCE, dans le contexte du projet éducatif de cohabitation UMCE-CCNBE, différents domaines de collaboration potentielle en matière de programmes articulés sont explorés, soit les biothéchnologies, la formation à l'enseignement des métiers et de la technologie et les sciences policières.</p> <p>À l'UMCM, trois programmes de baccalauréat en gestion sont en préparation en collaboration avec le CCNB-Dieppe. Ils sont : <i>Gestion-services financiers</i>, <i>Gestion-relation client</i> et <i>Gestion-logistique et transport</i>.</p> <p>Une entente interinstitutionnelle signée le 17 juin assure une passerelle entre le programme de technologie de l'informatique – option programmation et analyse du CCNB-Bathurst et le programme de baccalauréat en gestion de l'information à l'UMCS.</p> <p>Une entente interinstitutionnelle signée le 17 juin assure une passerelle entre le programme de technologie de l'environnement du CCNB-Bathurst et le programme de baccalauréat en gestion intégrée des zones côtières de l'UMCS.</p>
	<p>1.4.2 Identifier des passerelles entre le CCNB et l'Université de Moncton relativement aux programmes universitaires qui se prêtent davantage à la reconnaissance des acquis.</p>	<p>À la suite d'une étude préparée par une consultante, l'ÉRSI étudie la mise en œuvre d'une passerelle entre le programme d'infirmière auxiliaire du CCNB et le baccalauréat en science infirmière de l'UdeM.</p>



Thème 1 : Population étudiante

Objectifs	MOYENS D'ACTION	RÉSULTATS
1.5 Maintenir le taux de pénétration de notre clientèle étudiante venant des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick à au moins 30 %.	1.5.1 Mettre en œuvre des stratégies et des activités qui permettront de maintenir le nombre d'admissions équivalent à un taux de pénétration d'environ 30 %.	Adoption d'un système intégré pour la gestion des communications avec les étudiantes et les étudiants potentiels qui permettra de cibler et de tailler les messages sur mesure pour les élèves des écoles secondaires francophones de la province. Offre automatique de bourses de 2000 \$ à tous les élèves en provenance d'une école francophone en milieu minoritaire au N.-B.
	1.5.2 Accroître la participation de groupes sous-représentés.	Offre de bourses de 2000 \$ aux élèves en milieu minoritaire faisant partie des groupes sous-représentés. Des témoignages sur vidéos sont en développement en collaboration avec le Centre d'accès à l'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants ayant un handicap. Cette vidéo sera utilisée dans les présentations effectuées dans toutes les écoles secondaires francophones de la province (et, lorsque l'occasion se présente, dans toute autre présentation faite auprès des jeunes).
1.6 Que le nombre d'inscriptions ETP à l'Éducation permanente atteigne 970 d'ici 2014, comme le prévoit le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2010-2013.	1.6.1 Continuer la médiatisation des programmes de certificats et des programmes courts.	Trois programmes sont présentement à l'étude à l'Éducation permanente, soit deux certificats et un programme en études intégrées pour adultes.
	1.6.2 Développer et créer de nouveaux programmes de formation d'appoint.	Deux programmes ont été lancés, soit Formation linguistique pour clientèle francophone et Programme en soins infirmiers critiques du N.-B. Un programme est en préparation, soit Télésanté.
1.7 Que le pourcentage d'inscription aux cycles supérieurs atteigne un minimum de 15 % des effectifs étudiants (ETP) d'ici 2013, dont 13 % d'ici 2011.	1.7.1 Examiner les programmes existants et identifier ceux qui ont un potentiel en termes de recrutement.	En cours.
	1.7.2 Créer une capacité en recrutement pour les étudiantes et les étudiants des deuxième et troisième cycles.	Démarche amorcée dans le cadre des activités du Conseil des études graduées du N.-B.
	1.7.3 Assurer l'adéquation entre le développement de la recherche et le développement des cycles supérieurs.	Ce moyen d'action fera partie de l'orientation stratégique no 3 du plan de recherche institutionnelle.
	1.7.4 Création d'un programme de Doctorat ès sciences appliquées.	Le Conseil de la Faculté d'ingénierie a accepté le programme et ce dernier sera acheminé à la FESR et autres instances au cours de l'année 2011-2012.
1.8 Encourager la culture de la réussite des études universitaires afin d'augmenter de 86,5 % à 89,5 % le taux de rétention des étudiantes et des étudiants d'ici 2012, comme le prévoit le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2010-2013.	1.8.1 Poursuivre les activités d'appui dans les centres de réussite dans toutes les unités académiques.	UMCE – Trois centres d'aide sont actifs : le Centre d'aide en français, le nouveau Centre d'aide en anglais et le nouveau Service d'aide en mathématiques et en statistique. UMCM – Sept centres d'aide étaient actifs à la Bibliothèque et dans cinq facultés pendant l'hiver 2011. UMCS – Trois centres d'aide en langues et sciences étaient actifs.



Thème 1 : Population étudiante

OBJECTIFS	MOYENS D'ACTION	RÉSULTATS
1.8 Encourager la culture de la réussite des études universitaires afin d'augmenter de 86,5 % à 89,5 % le taux de rétention des étudiantes et des étudiants d'ici 2012, comme le prévoit le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2010-2013.	1.8.2 Poursuivre l'offre des services de tutorat et de mentorat pour les étudiantes et les étudiants.	<p>UMCE –</p> <ul style="list-style-type: none"> * 9 mentors pour 167 étudiantes et étudiants de la 1^{re} année. * 3 mentors pour 78 étudiantes et étudiants inscrits en 2^e, 3^e et 4^e années en science infirmière. <p>UMCM (2010-2011)</p> <ul style="list-style-type: none"> * 36 mentors pour 956 étudiantes et étudiants. * 69 tuteurs ont travaillé avec 123 groupes pour un total de 1104 séances. <p>UMCS</p> <ul style="list-style-type: none"> * 3 mentors ont joint 234 étudiantes et étudiants lors de deux contacts différents. * 12 tutrices et tuteurs pour 229 étudiantes et étudiants.
	1.8.3 Offrir des services améliorés en matière de vie professionnelle aux étudiantes et aux étudiants.	<p>UMCE : Le service est offert par les Services aux étudiantes et aux étudiants.</p> <p>UMCM – L'ajout d'une personne ressource a permis de faire 130 consultations de plus qu'en 2010 pour la session d'automne. Cette personne a animé huit ateliers sur les compétences académiques et sur les méthodes d'études.</p> <p>UMCS - La personne responsable est en place et offre le service à Shippagan et à Bathurst.</p>
	1.8.4 Implanter un Centre d'accès et de soutien à l'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants ayant un handicap.	<p>UMCE – Le Centre est en place et 19 étudiantes et étudiants ont été encadrés au cours de l'année.</p> <p>UMCM – Le Centre a été implanté et 54 des 65 personnes inscrites au service (83 %) en font l'utilisation.</p> <p>UMCS - Le bureau est en place et 15 étudiantes et étudiants ont été desservis par ce bureau en 2010-2011.</p>
1.9 Innover dans le domaine de la pédagogie universitaire pour mettre sur pied des stratégies d'enrichissement et créer un environnement pédagogique qui favorisent la culture de la réussite.	1.9.1 Assurer l'offre des ateliers de perfectionnement destinés aux professeures et aux professeurs.	Dix-neuf ateliers ont été offerts à la session d'automne 2010 et sept ont eu lieu à la session d'hiver.
1.10 Augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants participant aux projets de mobilité étudiante afin d'avoir un minimum de 100 étudiantes et étudiants par année dans le programme de mobilité.	1.10.1 Procéder à l'examen des programmes de mobilité.	Le rapport du consultant Daniel Guay a été déposé et sera acheminé au bureau de la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales.
	1.10.2 Accroître le nombre de bourses de mobilité disponibles pour les étudiantes et les étudiants.	Le montant d'argent alloué à la mobilité internationale en guise de bourses a passé de 46 500 \$ en 2009-2010 à 74 500 \$ en 2010-2011 pour une augmentation de plus de 60 %.
	1.10.3 Poursuivre les activités de la campagne de promotion dans les trois campus afin d'encourager les étudiantes et les étudiants à vivre une expérience internationale.	Cet objectif est reporté à l'année 2011-2012.



Thème 2 : Environnement universitaire

OBJECTIFS	MOYENS D'ACTION	RÉSULTATS
2.1 Assurer la mise en œuvre de la reconfiguration des programmes conformément au rapport adopté par le Sénat académique en mai 2007.	2.1.1 D'ici 2011, continuer la mise en œuvre du projet de la reconfiguration des programmes.	34 programmes ont été reconfigurés et deux programmes ont été abolis. Trois programmes sont à l'ordre du jour du Sénat académique d'août 2011 et six programmes sont à l'étude au Comité des programmes. Sept programmes ont été adoptés par leur Conseil de faculté. En tout, 52 programmes ont été traités par l'une ou l'autre des instances académiques sur 134, soit 39 %.
2.2 Mettre sur pied des programmes innovateurs et des programmes appliqués (programmes articulés) dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes et d'un rapprochement entre les collèges communautaires et l'Université de Moncton.	2.2.1 Procéder à la création de programmes bidisciplinaires et de programmes ayant des doubles majeures.	Un nouveau programme de Baccalauréat ès sciences de l'environnement est en début de planification à la Faculté des sciences. Un nouveau programme de Baccalauréat en technologie appliquée est en préparation à l'UMCS et sera déposé au Comité des programmes à l'automne 2011.
	2.2.2 Créer de nouveaux programmes susceptibles d'articulation entre l'Université de Moncton et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.	À l'UMCM, trois programmes de Baccalauréat en gestion sont en préparation en collaboration avec le CCNB-Dieppe. Ils sont : <i>Gestion-services financiers</i> , <i>Gestion-relation client</i> et <i>Gestion-logistique et transport</i> . À la suite d'une étude préparée par une consultante, l'ÉRSI étudie la mise en œuvre d'une passerelle entre le programme d'infirmière auxiliaire du CCNB et le Baccalauréat en science infirmière de l'UdeM. Un nouveau programme de Baccalauréat en technologie appliquée est en préparation à l'UMCS et sera déposé au Comité des programmes à l'automne 2011.
	2.2.3 Rapatrier les ententes entre les universités hors Nouveau-Brunswick et les collèges communautaires afin que ces programmes soient offerts par le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton.	Cet objectif doit être révisé.
	2.2.4 Poursuivre les activités au sein du Conseil de l'éducation et de l'industrie du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, du Groupe de concertation régionale sur l'éducation postsecondaire francophone du Nord-Est et de la Table de concertation régionale sur l'éducation postsecondaire au Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick.	Activités de groupe CEPS Nord-Est : - 96 personnes ont participé au Colloque Recherche & Développement du 28 avril 2011. - 46 élèves des écoles secondaires du Nord-Est ont participé aux quatre ateliers offerts par le personnel à l'UMCS le 19 mai dernier dans le cadre de la journée « Avenir postsecondaire ». - 45 adultes de la région ont participé au Camp d'orientation pour adultes organisé sur le Campus le 9 juin dernier. UMCM – Le travail se poursuit au sein du Conseil. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche siège également au sein du sous-comité en littératie et alphabétisation. La table de concertation régionale sur l'éducation postsecondaire au Nord-Ouest poursuit ses efforts de mise en œuvre de son plan de travail.



Thème 2 : Environnement universitaire

OBJECTIFS	MOYENS D'ACTION	RÉSULTATS
2.3 Identifier les défis particuliers de l'offre de nombreux programmes pour une clientèle estudiantine en décroissance.	2.3.1 Recevoir les travaux du groupe-conseil, soit le <i>Comité ad hoc sur la viabilité des programmes et son impact sur l'avenir de l'Université de Moncton</i> et en assurer le suivi.	Les recommandations du Comité <i>ad hoc</i> ont été adoptées en octobre 2010. Plusieurs comités ont entamé leurs travaux au cours de la session d'hiver 2011.
2.4 Que l'Université de Moncton atteigne le quatrième rang parmi les universités membres de l'AUA en termes de subventions de recherche en provenance des agences subventionnaires tels le CRSH et le CRSNG et qu'elle augmente le pourcentage des professeures et des professeurs qui reçoivent des subventions des agences.	2.4.1 Établir une stratégie formelle de recherche qui s'aligne sur nos axes de développement privilégiés.	La version finale de la stratégie institutionnelle de recherche est complétée et sera déposée à l'EDD à l'automne 2011.
	2.4.2 Participer aux activités du Conseil du Nouveau-Brunswick sur les études des deuxième et troisième cycles et la recherche.	La participation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, de la vice-rectrice adjointe à la recherche et des doyens des Études des campus d'Edmundston et de Shippagan se poursuit.
	2.4.3 Augmenter la capacité d'obtention de financement en encourageant le regroupement des chercheuses et des chercheurs et les collaborations avec des partenaires externes selon les créneaux de recherche identifiés.	Cet objectif est élaboré dans l'orientation stratégique no 5 de la stratégie institutionnelle de recherche.
	2.4.4 Élaborer une stratégie d'appui financier aux projets de recherche exigeant une contrepartie financière.	Cet objectif est examiné dans l'orientation stratégique no 2 de la stratégie institutionnelle de recherche.

Thème 3 : Relations universitaires

OBJECTIFS	MOYENS D'ACTION	RÉSULTATS
3. 1 Doter l'Institution d'une capacité dans le domaine des relations gouvernementales.	3.1.1 Embaucher des contractuels pour appuyer l'Université dans ses efforts de représentation auprès des différents paliers de gouvernement.	Ce travail est effectué en collaboration avec un consultant.
	3.1.2 Recenser les diplômées et les diplômés de l'Université de Moncton qui occupent des postes-cadres dans les différents paliers et ordres de gouvernement.	Un effort concerté est organisé à l'aide d'un réseau virtuel et d'un centre d'appels.
	3.1.3 Solliciter auprès des élus municipaux, provinciaux et fédéraux des rencontres régulières afin de faire mieux connaître l'Université et ses défis ainsi que ses projets de développement.	Des rencontres ont eu lieu avec plusieurs ministres provinciaux au cours de l'hiver 2011, et ce dans les trois campus.
	3.1.4 Travailler en collaboration avec les réseaux gouvernementaux pour assurer le placement optimal des diplômées et des diplômés de l'Université.	Un travail a été fait auprès des finissantes et des finissants du programme M.A.P.
	3.1.5 Élaborer et adopter une nouvelle politique portant sur les relations gouvernementales.	Une ébauche est en voie de développement. Des pourparlers ont lieu avec différentes universités.



Thème 3 : Relations universitaires

OBJECTIFS	MOYENS D'ACTION	RÉSULTATS
3.2 Que l'Université renforce chez ses diplômées et ses diplômés une culture d'appartenance et de fierté à l'égard de l'Institution afin qu'elles et ils puissent contribuer de façon optimale en tant que donatrices ou donateurs, ambassadrices ou ambassadeurs dans le cadre des campagnes de recrutement et de financement.	3.2.1 Établissement d'une table de concertation des diplômées et des diplômés ainsi que des chapitres dans les régions où vivent un grand nombre de nos diplômées et de nos diplômés.	Cet objectif a été mis en veilleuse étant donné que l'AAUMCS était en phase de restructuration. Cet objectif sera relancé en 2011-2012.
	3.2.2 Améliorer la communication avec les diplômées et les diplômés en augmentant la fréquence des activités et en les ciblant de façon stratégique afin d'en augmenter l'impact dans nos communautés francophones.	Un compte <i>Facebook</i> pour l'AAAUM a été créé. Un bulletin virtuel a été créé et est envoyé périodiquement aux diplômées et aux diplômés.
	3.2.3 Assurer le suivi de la restructuration du secteur du Développement universitaire afin de mettre en œuvre les activités courantes du secteur tout en le positionnant en vue d'une campagne majeure de financement en 2013.	Processus d'embauche d'une ou d'un responsable des dons majeurs est terminé. Une campagne auprès du personnel du Campus de Moncton a été lancée à l'automne 2010 et s'est terminée en mars.

Thème 4 : Administration universitaire et gestion institutionnelle

OBJECTIF	MOYENS D'ACTION	RÉSULTATS
4.1 Réaligner les pratiques administratives dans le but de valoriser l'innovation et la culture entrepreneuriale dans les milieux clefs de l'Institution, notamment au niveau des décanats.	4.1.1 Offrir aux cadres académiques une formation sur mesure portant sur l'innovation et la culture entrepreneuriale.	Un atelier portant sur l'innovation et la culture entrepreneuriale a été offert au mois d'avril 2011.
	4.1.2 Analyser les structures administratives des décanats des campus et des facultés dans le but de permettre une gestion plus entrepreneuriale chez les doyennes et les doyens.	Un rapport sommaire a été incorporé dans le cadre de la formation antécédente, rapport rédigé par M. Pol Vincter.

Thème 5 : Projets d'infrastructure

OBJECTIF	MOYENS D'ACTION	RÉSULTATS
5.1 Travailler en collaboration avec les gouvernements fédéral et provincial pour mettre en œuvre les projets d'infrastructure dans les trois campus de l'Université de Moncton.	5.1.1 Opérationnaliser les projets d'infrastructure liés aux programmes des infrastructures des savoirs (PIS), des entretiens différés universitaires (PEDU) et des infrastructures universitaires (FFIU).	Projets en cours selon l'agenda établi. L'ouverture officielle du Carrefour R&D à l'UMCS s'est déroulée le 25 février 2011. L'ouverture officielle du Carrefour de l'apprentissage à l'UMCS aura lieu à l'automne 2011. Le nouveau Centre des services académiques à l'UMCE a ouvert ses portes en septembre 2010. L'ouverture officielle de la nouvelle bibliothèque Rhéa-Larose à l'UMCE est prévue en septembre 2011. La bibliothèque devient un « espace commun » dans le cadre du projet éducatif de cohabitation UMCE-CCNBE. L'ouverture officielle d'une nouvelle salle multifonctionnelle à l'UMCE pouvant accommoder 225 personnes est prévue en septembre 2011. Cette nouvelle salle devient un « espace commun » dans le cadre du projet éducatif de cohabitation UMCE-CCNBE.
	5.1.2 Regrouper sous un même toit les installations de l'Université de Moncton-Campus d'Edmundston et du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Edmundston.	Projets en cours selon l'agenda établi. Le nouveau collège communautaire construit sur les terrains de l'Université dans le cadre du projet éducatif de cohabitation UMCE-CCNBE ouvrira ses portes en septembre 2011.





UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN